

ASSEMBLÉE NATIONALE
31 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT N ° II-2625

présenté par
M. Mathiasin, M. Lenormand, Mme Descamps, M. Acquaviva, Mme Bassire, M. Guy Bricout,
M. Jean-Louis Bricout, M. Castellani, M. Colombani, M. de Courson, M. Molac, M. Morel-À-
L'Huissier, M. Naegelen, M. Pancher, M. Panifous, M. Saint-Huile, M. Serva, M. Taupiac,
M. Warsmann, Mme Youssouffa et Mme Froger

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Recherche et enseignement supérieur »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Formations supérieures et recherche universitaire	0	50 000 000
Vie étudiante	50 000 000	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	0	0
Recherche spatiale	0	0
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
TOTAUX	50 000 000	50 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Gouvernement prévoit d'octroyer aux étudiants boursiers qui suivent des études dans les territoires ultramarins un complément de 30 € par mois, qui s'ajoutera à la revalorisation de 37 € pour chaque échelon.

Le présent amendement doit permettre d'**augmenter les bourses des étudiants ultramarins qui étudient dans l'Hexagone**.

Il est donc demandé une augmentation des crédits dédiés aux bourses sur critères sociaux à hauteur de 50 million d'euros. Plus concrètement, l'amendement procède au mouvement de crédits suivant :

- augmentation de 50 M€ (AE=CP) des crédits de l'action « 01 – Aides directes » du programme 231 « Vie étudiante » ;
- diminution de 50 M€ (AE=CP) des crédits de l'action « 15 – Pilotage et support du programme » du programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire » (en hors titre 2).

Les signataires du présent amendement ne souhaitent pas réduire les crédits affectés au programme « Formations supérieures et recherche universitaire » mais simplement respecter les règles de la recevabilité financière. Les signataires demandent au Gouvernement de lever le gage.